



TOUS POUR UN COMMERCE EQUITABLE ET FRANÇAIS



DOSSIER DE PRESSE

AGRI-ÉTHIQUE, LE LABEL DE COMMERCE ÉQUITABLE FRANÇAIS



« Notre label de commerce équitable poursuit sa route, initialement créé pour se déconnecter des marchés, **Agri-Éthique est devenu le label de référence du commerce équitable français.**

D'ailleurs, notre vocation n'est pas de se limiter à la seule certification mais bel et bien d'accompagner les acteurs de l'agro-alimentaire dans la structuration de filières équitables. Les filières aujourd'hui labellisées s'inscrivent dans la durée, les contrats établis entre les différents acteurs portent sur 3 ans minimum jusqu'à 8 ans. Ces pas de temps nous permettent de **construire des filières équitables structurées, de créer des relations de confiance et de faire évoluer les pratiques environnementales et sociétales.** D'autres challenges nous attendent, notamment celui de mesurer le bénéfice économique et environnemental sur le territoire au travers d'études d'impact. Au-delà des exigences de moyens, ce sont les résultats qui comptent aux yeux du consommateur. Ces données chiffrées et pédagogiques faciliteront la compréhension de notre label. L'objectif reste le même, faire adhérer le consommateur au déploiement de ces filières vertueuses et rémunératrices pour les producteurs.

Aujourd'hui notre réussite vient démontrer que notre stratégie de départ était la bonne, **mieux rémunérer les producteurs pour les amener à évoluer vers des pratiques plus vertueuses.** Notre responsabilité grandit de pair avec la hausse du nombre de partenaires qui nous ont rejoints : pérenniser notre modèle, le faire savoir et obtenir l'adhésion du consommateur. »

Ludovic Brindejone
Directeur Général Agri-Éthique

D'UNE DÉMARCHE À UN LABEL RECONNU

Avec ses partenaires, **Agri-Éthique est devenu en 8 ans un acteur majeur du commerce équitable** en représentant aujourd'hui 58 % du chiffre d'affaires des produits labellisés commerce équitable origine France. L'intégration d'Agri-Éthique en 2018 en tant que membre du collectif Commerce Équitable France a permis de franchir un pas significatif. Le label progresse grâce aux échanges avec ses pairs du commerce équitable Nord/Sud, à sa volonté de consolider ses standards et d'accompagner ses partenaires au quotidien dans cette démarche de progrès sur tous les volets : économique, social, environnemental. La mission d'Agri-Éthique reste la même : **rémunérer le producteur** au juste prix et **l'accompagner** dans une évolution de ses pratiques en phase avec les demandes sociétales.



3 ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ET ÉQUITABLES

.1 Garantir un revenu aux agriculteurs français

Parmi les engagements du label, il y a la juste rémunération de l'agriculture française. Agri-Éthique se construit sur un socle économique durable qui amène tous les acteurs d'une filière à devenir des partenaires (transformateur, stockeur, distributeur). Ensemble, ils établissent des contrats d'achat sur plusieurs années (minimum 3 ans) en garantissant un prix rémunérateur stable à l'agriculteur. Ces accords multipartites permettent alors d'établir des relations commerciales pérennes et équilibrées, d'assurer visibilité, sécurité et sérénité aux agriculteurs et de contribuer ainsi à une juste répartition de la valeur.

.2 Préserver l'emploi local

Un prix fixe, des volumes contractualisés, des partenaires qui se connaissent et qui s'engagent mutuellement... Tous les ingrédients sont ainsi réunis pour construire la confiance entre tous les acteurs, maintenir durablement l'emploi direct ou indirect et pérenniser sur les territoires des filières alimentaires souvent menacées par l'importation de produits, qui n'offrent pas les mêmes garanties (qualité, partage de la valeur...).

.3 Soutenir les pratiques sociétales et environnementales responsables

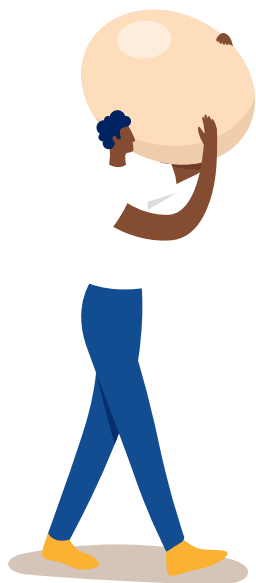
Le label accompagne l'ensemble de ses partenaires à promouvoir et à mettre en place des politiques environnementales et sociales de progrès. Agri-Éthique encourage les agriculteurs à se tourner vers des cahiers des charges produits stricts qui intègrent des exigences fortes en matière de respect de l'environnement et de bien-être animal. Le fond collectif mis en place par les acteurs des filières Agri-Éthique est destiné à financer des projets de développement des agriculteurs à intérêts agronomiques, environnementaux, sociaux et de respect du bien-être animal.

Agri-Éthique ainsi que l'ensemble de ses partenaires sont audités une fois par an par un organisme tiers indépendant, Certipaq.

UN LABEL EN FORT DÉVELOPPEMENT

Le chiffre d'affaires des produits labellisés Agri-Éthique a fortement progressé, **+19% entre 2018 et 2019**. Cela s'explique par une prise de conscience accrue que le modèle économique actuel n'est plus le bon. Le label a été décliné sur plusieurs filières comme le blé, le lait, les œufs, la viande, les légumes secs, mais aussi les légumes condiments, le miel et les fruits cette année.

La mission d'Agri-Éthique est d'apporter **plus de valeur ajoutée aux matières premières agricoles**, mieux répartir la valeur et rendre accessible ces produits aux consommateurs.
L'équitable concerne tout le monde, et pas seulement les acteurs de la filière.



AGRI-ÉTHIQUE EN CHIFFRES

Mars 2021



301 M€ de CA

(ventes au consommateur final)
en 2019 (+19% vs 2018)

8 filières

- Céréales
- Oeufs
- Viande
- Légumes condiments
- Légumes secs
- Miel
- Lait
- Fruits



33%

du CA (ventes au consommateur final)
sont issus des produits distribués en GMS



+ de 235

produits labellisés (+17% vs 2019)



1536

producteurs
engagés
(+40% vs 2019)



944

boulangeries
partenaires
(+12% vs 2019)



25

groupements
de producteurs
(+31% vs 2019)



61

entreprises partenaires
en 2021



23

transformateurs
(moulins, casseries)



13

industriels
(+44% vs 2019)

AU-DELÀ D'UN LABEL, UNE VÉRITABLE EXPERTISE

La force du label réside également dans **sa capacité à accompagner et à apporter une expertise aux acteurs des filières**, des collectifs de producteurs jusqu'aux entreprises. Pour cela, plusieurs approches sont possibles : évaluer la faisabilité des projets en commerce équitable, structurer des filières existantes pour les rendre équitables et, si nécessaire, accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de plans de progrès.

LE COMMERCE ÉQUITABLE FRANÇAIS

Membre depuis 2018 du collectif Commerce Équitable France, le label Agri-Éthique respecte **les six critères du commerce équitable** définis par l'article 94 de la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire, entrée en vigueur en 2014.

- .1** Des prix rémunérateurs pour les producteurs, basés sur les coûts de production et une négociation équilibrée.
- .2** Un engagement commercial pluriannuel entre les producteurs et les acheteurs.
- .3** Le versement d'un montant supplémentaire destiné au financement de projets collectifs.
- .4** Une autonomie des producteurs grâce à la mise en place d'une gouvernance démocratique dans leurs organisations.
- .5** La transparence et la traçabilité des filières.
- .6** La sensibilisation des consommateurs à des modes de production socialement et écologiquement durables.



UN SUCCÈS CONFIRMÉ AVEC DE NOMBREUX ACTEURS ENGAGÉS

Suite au succès des premiers produits labellisés et avec l'arrivée de nouvelles filières, les partenaires du label se sont multipliés et diversifiés, se transformant en **une communauté de plusieurs milliers d'acteurs** engagés sur l'ensemble du territoire national.

Le label cherche toujours à co-construire un modèle durable qui s'adapte aux acteurs de chaque filière et de chaque région. C'est pourquoi Agri-Éthique est une démarche ouverte à tous : agriculteurs, organisations de producteurs, artisans, transformateurs, industriels de l'agroalimentaire... Et ce, dans toutes les filières françaises !

L'objectif : rassembler les professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire et les encourager à évoluer vers de nouvelles pratiques plus équitables.

Agri-Éthique compte notamment parmi ses partenaires des industriels engagés comme Léa Nature, la Crêperie Jarnoux, La Boulangère, les boulangeries Ange, Biofournil, l'entreprise Bioporc, la fromagerie Montbardon, le Domaine de Marcerolles...



LA PAROLE EST AUX ACTEURS

Pascal Pubert
directeur général adjoint de La Boulangère (85)

Nous avons développé avec Agri-Éthique France un savoir-faire de commerce équitable en faveur des filières agricoles françaises. Travailler ensemble, de façon éthique, avec tous les acteurs de la filière, est désormais devenu notre quotidien. Cette démarche a eu le mérite de redéfinir nos relations de travail. On passe moins de temps à discuter du prix des matières premières et on se concentre davantage sur l'amélioration de la qualité de celles-ci.

Bertrand Girardeau
président directeur général de la Minoterie Girardeau (44)

Pionniers et convaincus de la démarche Agri-Éthique, nous sommes heureux et fiers de contribuer au développement durable d'une filière agricole vertueuse qui valorise le travail des agriculteurs. En les rémunérant au juste prix et en nous engageant à long terme sur des volumes qui leur permettent de pérenniser leurs exploitations, nous voulons être acteurs d'une économie écoresponsable.

Stéphane et Franck Gaillard
agriculteurs engagés à Saint-Xandre (17)

Nous nous sommes engagés dans Agri-Éthique il y a quelques années pour valoriser notre production de blé : le prix garanti récompense nos méthodes de production respectueuses de l'environnement. Avec cet engagement, notre valeur ajoutée est beaucoup moins volatile qu'avec un prix suivant le cours du marché, ce qui nous permet de dégager un revenu et d'être plus sereins vis-à-vis de l'avenir de notre exploitation. Enfin, en tant qu'agriculteurs Agri-Éthique nous contribuons à préserver la production locale, ce qui fait partie des valeurs de notre GAEC.

Franck Bluteau
agriculteur engagé à Jard-sur-Mer (85)

Grâce à Agri-Éthique, on a enfin une visibilité à trois ans. Si je sème du blé, je connais mon prix pour l'été prochain et pour les 3 ans à venir. C'est totalement inédit comme démarche. Avec un prix de 175 euros garanti par ma coopérative, je couvre automatiquement mes frais de production et m'assure un revenu. Agri-Éthique, c'est un pacte citoyen qui permet de faire vivre le meunier, l'agriculteur, mais aussi le boulanger. Quand je vais dans une boulangerie estampillée Agri-Éthique, j'ai une réelle fierté, en tant que producteur de blé, de me dire que dans cette boulangerie, le pain est fait grâce à mon blé qui est produit ici localement.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ, UN NOUVEAU DÉFI

Agri-Éthique a souhaité revoir, début 2020, son identité afin que son logo symbolise mieux l'ensemble de ses valeurs et de ses convictions. L'objectif est de faciliter la compréhension du label par les consommateurs et qu'il soit aussi partagé par ses partenaires. Agri-Éthique doit rassembler le meilleur de deux mondes, celui du commerce équitable qui existe depuis plusieurs années pour les filières du sud avec des valeurs humaines, d'humilité, d'engagement ; et le monde de nos territoires avec le local, la fierté, l'excellence. La fusion de ces deux mondes **a donné naissance à une nouvelle identité qui rassemble les valeurs d'un label, fier et engagé, éthique et innovant, responsable et local.**

Cette nouvelle communication doit permettre de fédérer un plus grand nombre d'acteurs, de consommateurs autour d'une communauté **#LeFierTrade**.

AVEC



JE M'ENGAGE...



**CE DÉFI C'EST ENSEMBLE QUE NOUS LE RELÈVERONS,
C'EST NOTRE FIERTÉ**

agriethique.fr



Caramel
GROUPE

Contact presse Caramel RP
marine.taffu@groupecaramel.com & celina.evans@groupecaramel.com
02 40 69 89 00